



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents
Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2022 ET 2021
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	1
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS
LETKO BROUSSEAU EMERGING MARKETS EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS / LETKO BROUSSEAU EMERGING MARKETS EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2022 \$	2021 \$
Actif courant		
Encaisse	2 768 272	893 324
Placements	1 401 094 170	1 306 706 074
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	3 383 087	5 974 781
	1 407 245 529	1 313 574 179
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	550	8 606
Charges à payer	340 507	294 591
	341 057	303 197
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 406 904 472	1 313 270 982

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	122 386 581	115 005 655
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	11,4956 \$	11,4192 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2022 \$	2021 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	1 313 270 982	1 258 377 067
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	73 886 901	125 800 655
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	72 707 166	99 763 420
Réinvestissement des distributions	56 548 261	48 710 539
Rachat	(52 506 726)	(170 313 859)
	76 748 701	(21 839 900)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(57 002 112)	(34 901 090)
Gain net réalisé à la vente de placements	-	(14 165 750)
	(57 002 112)	(49 066 840)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	1 406 904 472	1 313 270 982

LETKO BROSSEAU FONDS D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS
LETKO BROSSEAU EMERGING MARKETS EQUITY FUND

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2022 ET 2021

(en dollars canadiens)



	2022	2021
	\$	\$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	163 378	2 293
Revenus de dividendes	60 834 823	79 353 368
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	73 697	98 730
Gain (perte) de change sur encaisse	(317 151)	1 180 654
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	1 147 731	21 424 938
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	20 275 799	37 004 890
	82 178 277	139 064 873
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	1 736 918	1 444 288
Honoraires professionnels	29 128	33 318
Droits de dépôt	14 344	18 980
Retenues d'impôts	4 871 667	10 117 485
Coûts de transactions de portefeuille	1 639 319	1 650 147
	8 291 376	13 264 218
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	73 886 901	125 800 655
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	0,6149	1,1170

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	73 886 901	125 800 655
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	317 151	(1 180 654)
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(1 147 731)	(21 424 938)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	(20 275 799)	(37 004 890)
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	480 992 056	527 845 237
Achats de placements	(555 141 956)	(527 777 721)
Sommes à recevoir en contrepartie des placements vendus	-	720 879
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	2 591 694	4 478 983
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	(8 056)	(4 388)
Sommes à payer pour l'achat de placements	-	(1 925 562)
Charges à payer	45 916	(19 268)
	(18 739 824)	69 508 333
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	72 707 166	99 763 420
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(52 506 726)	(170 313 859)
Distributions payées en espèces aux porteurs de parts rachetables	(453 851)	(356 301)
	19 746 589	(70 906 740)
Variation de l'encaisse	1 006 765	(1 398 407)
Encaisse au début de l'exercice	893 324	1 302 932
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	868 183	988 799
Encaisse à la fin de l'exercice	2 768 272	893 324

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	165 041 \$	- \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	58 637 390 \$	73 728 355 \$
Intérêts payés	3 772 \$	5 167 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
PTT Exploration & Production	2 400 000	9 143 917	16 571 687
Reliance Industries	541 935	11 596 438	45 159 414
		20 740 355	61 731 101
Matériaux			
Cemex	4 075 661	20 047 530	22 365 523
China Lumena New Materials Corporation	319 500	3 666 663	-
Ivanhoe Mines	775 900	999 773	8 302 130
Lucara Diamond Corporation	19 874 200	23 471 830	9 937 100
Nine Dragons Paper Holdings	26 827 000	36 305 006	33 159 483
Semen Indonesia Persero	54 545 302	39 616 295	31 214 776
		124 107 097	104 979 012
Produits industriels			
Adani Ports & Special Economic Zone	1 890 000	11 410 786	25 323 934
Air Arabia	32 085 665	13 784 949	25 450 439
Alfa S.A.B. de C.V.	25 477 372	26 870 585	21 983 746
Companhia de Concessões Rodovias	10 548 200	39 638 335	29 289 953
Copa Holdings	195 000	19 206 263	21 974 920
Ferreycorp	46 314 000	31 527 529	36 696 022
Global Ports Investments	1 653 377	16 034 088	-
Globaltrans Investment	1 432 457	17 349 250	-
GMR Infrastructure	50 000 000	16 808 209	32 551 433
Grupo Aeroportuario del Centro Norte S.A.B. de C.V.	4 388 200	31 209 821	45 788 415
J Kumar Infraprojects	1 799 988	9 265 200	8 027 498
Santos Brasil Participações	8 480 000	17 727 611	16 996 517
Sinotrans	50 975 000	25 813 476	22 477 427
		276 646 102	286 560 304
Consommation discrétionnaire			
Alibaba Group Holding	2 055 800	37 775 416	30 781 914
Geely Automobile Holdings	7 680 000	14 334 011	15 199 235
Mint Group	3 880 900	11 468 942	14 249 462
Mitra Adiperkasa	214 039 700	12 907 316	26 919 643
Nemak S.A.B. de C.V.	40 621 566	16 799 221	15 703 872
Yamaha Motor	669 400	13 940 666	20 691 179
Yatra Online	2 188 020	4 936 164	7 144 870
		112 161 736	130 690 175
Consommation courante			
China Foods	19 789 000	10 145 375	9 619 168
First Pacific	66 056 902	40 870 739	26 719 589
Kernel Holding	1 021 517	12 748 703	5 534 882
MHP	1 275 478	15 840 611	6 480 824
Puregold Price Club	25 450 000	18 901 642	21 595 815
Vinda International Holdings	9 222 000	32 219 241	36 822 104
		130 726 311	106 772 382

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Soins de santé			
Cleopatra Hospital	28 734 343	10 568 902	8 367 120
Fleury	7 516 100	31 007 303	29 801 223
Shandong Weigao Group Medical Polymer	17 377 600	25 107 028	38 675 281
Sinopharm Group	15 268 800	52 727 418	52 589 886
		119 410 651	129 433 510
Services financiers			
Axis Bank	430 895	13 760 672	33 162 386
Credicorp	103 200	20 013 149	18 969 570
Grupo Financiero Banorte S.A.B. de C.V.	3 450 000	22 592 474	33 561 637
ICICI Bank	740 000	6 539 067	21 948 430
Warsaw Stock Exchange	1 238 000	15 031 899	13 583 971
		77 937 261	121 225 994
Immobilier			
Aliansce Sonae Shopping Centers	5 772 310	33 589 688	25 198 055
Concentradora Fibra Danhos S.A. de C.V.	26 629 615	42 356 109	43 326 741
		75 945 797	68 524 796
Technologie			
HCL Technologies	315 844	2 487 125	5 376 214
Kingboard Laminates Holdings	10 856 500	9 993 237	16 170 847
Samsung Electronics Corporation	18 500	15 094 973	28 114 359
		27 575 335	49 661 420
Services de communication			
Baidu	806 550	17 954 259	15 640 121
Global Mediacom	221 997 400	12 709 911	5 371 552
IMAX China Holding	5 100 000	8 064 801	6 241 873
		38 728 971	27 253 546
Services à la collectivité			
Beijing Enterprises Holdings	5 186 900	30 291 270	22 511 453
China Water Affairs Group	36 587 000	25 608 399	40 967 755
Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo	3 200 900	31 943 836	46 233 343
Companhia de Saneamento do Parana	6 386 500	36 852 822	29 600 137
Companhia Paranaense de Energia	5 321 700	59 775 631	51 844 807
Gujarat State Petronet	6 776 850	35 334 353	29 268 534
Manila Water	112 856 500	60 985 827	52 410 268
Power Grid Corporation of India	10 651 617	26 721 570	37 280 612
		307 513 708	310 116 909
Total des titres de participation		1 311 493 324	1 396 949 149

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Financement Agricole Canada 2023-01-20	2 000 000	2 703 196	2 703 196
Province de la Colombie-Britannique, billets 2023-02-23	1 075 000	1 429 046	1 441 825
Total des titres de marché monétaire		4 132 242	4 145 021
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(3 200 895)	
Total des placements		1 312 424 671	1 401 094 170



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents / Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 24 mars 2023.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés et ils sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établit des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2022	2021
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	115 005 655	117 117 560
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	6 910 406	9 014 237
Émises au réinvestissement des distributions	5 193 806	4 394 479
Rachetées	(4 723 286)	(15 520 621)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	122 386 581	115 005 655

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative par part du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, nets des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.



7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant et les fonds d'investissement gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différé aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant	Fonds d'investissement gérés par le Gérant	Autres parties liées
	\$	\$	\$
2022			
Parts rachetables émises et rachetées			
Émises au comptant et autres contreparties	-	25 327 323	2 221 350
Émises au réinvestissement des distributions	2 357 519	14 682 165	6 509 765
Rachetées	-	(3 671 334)	(3 102 672)
	2 357 519	36 338 154	5 628 443

	Gérant	Fonds d'investissement gérés par le Gérant	Autres parties liées
	\$	\$	\$
2021			
Parts rachetables émises et rachetées			
Émises au comptant et autres contreparties	-	20 004 215	75 000
Émises au réinvestissement des distributions	2 057 776	12 266 882	5 638 954
Rachetées	-	(46 446 926)	(96 407)
	2 057 776	(14 175 829)	5 617 547

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Gérant	58 124 505	55 266 548
Fonds d'investissement gérés par le Gérant	370 282 882	328 317 175
Autres parties liées	158 258 368	151 422 803
	586 665 755	535 006 526



9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2022 \$	2021 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	59 202 814	41 425 330
Valeur totale des garanties	60 387 126	42 257 182

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Revenus bruts de prêts de titres	122 828	164 550
Charges de prêts de titres	(49 131)	(65 820)
Revenus nets de prêts de titres	73 697	98 730
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	40,0 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.



12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa politique de placement, l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille international bien diversifié, constitué principalement d'actions de compagnies exposées à la croissance accélérée des économies en développement. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les régions économiques et les secteurs industriels.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement aux risques liés aux instruments financiers détenus par ces fonds en fonction de leurs objectifs de placement et de la nature des titres qu'ils détiennent.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements, ainsi que des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir présentés aux états de la situation financière.

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2022 Impact \$	2021 Impact \$
Indice effectif de rendement total des fonds fédéraux de Deutsche Bank	0,25	11 000	121 000
Indice de rendement total net MSCI marchés émergents	3,00	41 907 000	37 751 000

Risque de change

Le Fonds détient des titres d'émetteurs étrangers dans son portefeuille de placements. La valeur de ces titres est tributaire de la variation dans le cours des devises. Ces fluctuations peuvent accroître la volatilité à court terme des titres étrangers sur les marchés et avoir des conséquences sur le rendement à court terme du Fonds.

Le Fonds détient des actifs en devises dont la répartition s'établit comme suit :

Devises	2022 % de l'actif net	2021 % de l'actif net
Dollars de Hong Kong	27,16	21,37
Dollars américains	22,10	29,94
Peso mexicain	11,40	10,27
Roupie indienne	9,80	10,93
Réal brésilien	9,45	3,70
Peso philippin	5,26	4,31
Autres devises représentant moins de 5 % individuellement	13,55	16,25

Au 31 décembre 2022, une augmentation ou une diminution de 3 % de la valeur de la monnaie canadienne par rapport aux devises, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur des placements et de l'actif net du Fonds d'un montant de 41 668 000 \$ (2021 : 38 122 000 \$).

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2022	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	1 396 949 149	-	-	1 396 949 149
Titres de marché monétaire	4 145 021	-	-	4 145 021
	1 401 094 170	-	-	1 401 094 170

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2021	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	1 258 937 257	-	-	1 258 937 257
Titres de marché monétaire	47 768 817	-	-	47 768 817
	1 306 706 074	-	-	1 306 706 074

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.